Votes électroniques AG FFESSM
5 et 6 décembre 2026 – Poitiers (Futuroscope)

Marseille, le 30 octobre 2026

Les votes lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de Poitiers, les 5 et 6 décembre 2026, se dérouleront par **voie électronique uniquement**.

Les résolutions soumises à ce vote sont jointes à cette circulaire (résolutions et ordre du jour).

Modalités d'organisation du vote électronique

Les votes électroniques seront organisés par la Société VPDive.
Seules les structures ayant au moins un an d'existence pourront prendre part aux votes, puisque le nombre de voix est calculé sur le nombre de licences délivrées la saison précédente allant du 01/09/2025 au 31/08/2026.
Seules les structures ayant réglé le montant du droit d'affiliation 2026/2027 (associations) ou du droit d'agrément 2026/2027 (SCA et SCIA) pourront prendre part au scrutin.
L'autorisation de prendre part au vote est donnée au Président/Gérant de chaque structure ayant droit de vote. Seule cette personne recevra les communications concernant les votes.

Planning :

- La société VPDive adressera le **16 novembre 2026** un mail d'information concernant le déroulement des votes à chaque Président/Gérant de structure sur son mail personnel indiqué sur son espace licencié. Le fichier des Présidents de clubs est recoupé avec celui des licenciés, nous vous remercions de bien vouloir vérifier que le Président/Gérant inscrit dans la fiche club est bien le bon (changement de Président/homonyme…)

Vous aurez la possiblité sur ce mail de nous faire savoir si vous n'êtes plus Président/Gérant ou en cas d'erreur.

- Un second mail sera adressé au Président/Gérant le **lundi 30 novembre 2026** à partir de 9h contenant les identifiants de connexion avec le lien de connexion pour les votes AGO.
- Les votes :
 - débuteront le **lundi 30 novembre 2026 à 9 h 00**
 - et se termineront le **samedi 5 décembre 2026 à 18 h 00**

- La clôture du vote électronique se fera à la fin des débats présentiels pendant l'AG sur les rapports moraux et financiers, les autres résolutions le **samedi 5 décembre 2026 à 18 h**. Tous les documents vont être mis en ligne sur le site internet. Lien AGO.
- A la clôture des votes le quorum sera calculé sur la totalité des voix de la fédération et les résultats seront prononcés le **dimanche 6 décembre 2026** lors de la suite de l'Assemblée Générale.

En cas de problème et pour toutes questions vous pouvez contacter le support VPDive :
Jérémy : 06 72 05 71 38 ou par mail a contact@vpdive.com